

Question complémentaire- Hôpital Juif

Montréal, le 25 novembre 2003

Objet: Hôpital Juif-Question complémentaire

Bonjour Monsieur Ibgby,

Pour faire suite à la consultation d'hier soir sur l'Hôpital Juif, au nom des commissaires, j'aurais une question complémentaire à vous adresser :

Quelles sont les mesures envisagées afin d'assurer la sécurité des usagers circulant à pied et en voiture sur les rues environnantes (principalement sur les rues Légaré, de la Peltrie, l'avenue Bourret et le chemin de la Côte Sainte-Catherine)?

En vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur Ibgby, mes salutations distinguées.

Lucie Ramsay, analyste

Réponse

Montréal, le 28 novembre 2003

Chère Madame Ramsay,

Nous prévoyons, tout d'abord, d'engager à temps plein les services d'un agent de sécurité de chantier possédant les compétences reconnues par la CSST, afin d'assurer le respect des règlements de la CSST sur le chantier.

Parmi les mesures envisagées:

- une clôture de 8'-0" de haut autour du Pavillon E;
- un passage protégé et renforcé pour permettre l'accès à l'entrée du Pavillon E;
- l'installation d'une grue à tour sur le terrain de l'Hôpital (sur une partie de la ruelle), ou sur le terrain des Soeurs. Ceci éviterait l'installation d'une tour sur le stationnement de l'autre côté de Légaré, ainsi que les inconvénients et risques que cela présenterait;
- pendant la période de levage d'acier et de béton préfabriqué, la relocalisation temporaire de l'entrée du stationnement de Légaré, à Côte Ste. Catherine. Ceci limitera la circulation sur Légaré et sur Bourret.

En espérant que ce qui précède répond adéquatement à votre question, je vous prie de croire, Chère Madame Ramsay, à notre haute considération.

André Ibgby
Architecte